



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2025_076

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

Berger
Levraud

République Française

Département de l'Isère

Arrondissement de Grenoble

Canton de Meylan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq

le mardi 16 décembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 09 décembre 2025

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON, - MM Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT - MM Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mme Caroline HALLE (pouvoir à Mme Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), M. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS).

Absentes non excusées : Mme Laurence LE BARRILLEC, Mme Catherine FAVAND, M. Stéphane MOUNIER.

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL

Vote des taux d'imposition 2026

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

Le Conseil municipal,

- Décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'exercice 2026, soit :

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties

Taux communal 18,28 + Taux Département 15,90 = 34,18%

Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,59 %

Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération les logements vacants depuis plus de deux ans : 7.75 % (idem 2021)

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Dominique BONNET

Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN

